

**Direction Générale Adjointe à l'Action Solidaire**  
**Maison des Seniors**  
**Service Maintien à Domicile**  
**03 85 93 85 20**

Chalon-sur-Saône, le

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez souscrire un abonnement de téléalarme du Service Maison des Seniors de la Ville de Chalon-sur-Saône.

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- Pièce d'identité du demandeur
- Un Relevé d'Identité Bancaire si prélèvement
- Coordonnées des référents (nom, prénom, adresse, téléphone fixe/portable)
- Justificatif d'aides (ASPA, APA, CARSAT...)

Le dossier doit être complet afin de pouvoir procéder à l'inscription

La Directrice de la Maison des Seniors



Flavie IRZA

## DEVIS TELEALARME

Date : .....

### IDENTITE DE L'ABONNE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

71100 CHALON-SUR-SAONE

Tél : .....

## TARIFS

<input type="checkbox"/> Location de matériel et abonnement	26.30 €
<input type="checkbox"/> Déclencheur de chutes	6.10 €
<input type="checkbox"/> Transmetteur GSM	8.20 €
<input type="checkbox"/> Médaille supplémentaire	5.70 €
<input type="checkbox"/> Montre contemporaine virtuelle	5.70 €
<input type="checkbox"/> Montre connectée géolocalisée	23.00 €
<input type="checkbox"/> Activation de la montre connectée	58.00 €
<input type="checkbox"/> Détecteur de fumée connecté	3.50 €
<input type="checkbox"/> Détecteur de gaz connecté	3.50 €
<input type="checkbox"/> Détecteur de monoxyde de carbone connecté	3.50 €
<input type="checkbox"/> Détecteur de fuite d'eau connectée	3.50 €
<input type="checkbox"/> Détecteur de mouvement connecté	3.50 €

## INSTALLATION

Date d'installation demandée : .....

Lieu d'exécution des prestations : le domicile de l'abonné.

Les tarifs sont révisés chaque année au **1er janvier** sur délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Je soussigné(e) .....certifie l'exactitude des renseignements communiqués à la Maison des Seniors et déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'application figurant sur le contrat ci-joint.

Fait à Chalon sur Saône le

Abonné

Direction de la Maison des Seniors

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Maison des Seniors

3, Place de l'Hôtel de Ville \_ CS 70092

71321 CHALON SUR SAÔNE Cedex

☎ 03.85.93.85.20 \_ Courriel : [maisondesseniors@chalonsursaone.fr](mailto:maisondesseniors@chalonsursaone.fr)

## **CONTRAT DE LOCATION ET D'ABONNEMENT TELEALARME**

Le système de téléalarme permet d'être relié en permanence à un service de télésurveillance. Pour sa sécurité, l'utilisateur porte un médaillon autour du cou ou du poignet et en cas d'urgence, pour un problème médical ou matériel, il peut d'un geste simple appeler et déclencher ainsi un service d'écoute et d'interventions d'urgence 24 h sur 24 h. L'appel est par conséquent reçu à la Société de Télésurveillance.

Le personnel de cette Société de Télésurveillance essaie aussitôt de rappeler la personne émettrice. Si elle ne répond pas, il prévient alors la famille, les voisins ou les Pompiers qui arrivent dans les minutes qui suivent.

L'installation comprend un transmetteur, une télécommande, un téléphone-téléalarme.

### **BENEFICIAIRES**

Les personnes retraitées ou handicapées, domiciliées à Chalon-sur-Saône.

### **CONDITIONS D'INSTALLATION**

\* Etre abonné au téléphone et disposer d'une prise électrique à proximité du téléphone.

\* Etre à jour des factures téléphoniques afin d'éviter la coupure de la ligne.

\* Le matériel installé au domicile de l'abonné reste la propriété de la Société de Télésurveillance.

\* L'appareil ne doit en aucun cas être débranché et l'électricité ne doit pas être coupée plus de dix jours, sous peine de détérioration grave du matériel.

\* En cas de détérioration ou de perte de matériel, la responsabilité de l'abonné est engagée.

## **INSTALLATION ET MODE DE REGLEMENT**

L'installation comprend la pose et essais du matériel. Le technicien de la Société de Télésurveillance laisse une fiche technique datée de son passage.

Le forfait mensuel d'abonnement comprend la location du matériel, la maintenance et la gestion des appels. Il est payable à terme échu à la Trésorerie Principale Municipale, à réception de facture.

Tout mois commencé est dû. Si l'installation ou le retrait du système de téléalarme a lieu en cours de mois, le forfait est dû pour le mois entier.

En cas d'absence ou d'hospitalisation, faire prévenir immédiatement la Maison des Seniors par téléphone et confirmer par écrit. Pour toute absence supérieure à 2 mois, il est conseillé de résilier l'installation.

En cas de cessation de l'abonnement, l'intéressé ou sa famille aura obligation de rapporter l'appareil à la Maison des Seniors.

L'abonnement sera alors résilié avec effet au 1<sup>er</sup> du mois suivant.

## **PARTICIPATION DU CCAS**

Pour les personnes bénéficiaires de l'ASPA (ex Minimum Vieillesse), le CCAS prend en charge la moitié de l'abonnement.

## **MAINTENANCE DU MATERIEL**

Aucune intervention sur le matériel n'est autorisée en dehors des techniciens de la Société de Télésurveillance.

En cas de détérioration des appareils dont les causes sont imputables à l'utilisateur, la réparation sera effectuée à ses frais après accord d'un devis.

Afin d'assurer la bonne transmission, l'appareil doit être testé cycliquement toutes les 24 H par la Société de Télésurveillance, mais l'abonné pourra, sur demande écrite et signée, modifier la périodicité des tests et la passer à 144 H (6 jours) ou 288 H (12 jours).

Le test engendre une communication téléphonique locale à la charge de l'abonné.

**Par ailleurs, les usagers peuvent effectuer des essais tous les jours ou au minimum une fois tous les dix jours**

L'abonné devra être à jour de ses factures téléphoniques. Dans le cas contraire, en cas d'interruption d'abonnement téléphonique, le service de téléalarme ne pourra fonctionner. Le Centre Communal d'Action Sociale décline alors toute responsabilité.

Fait à Chalon S/Saône,  
le

L'abonné :

Le vice-président du CCAS :

« Lu et approuvé »

Nom(s) : .....

Prénom(s) : .....

Domicilié(e).....

.....

71100 CHALON sur SAONE

Tél : .....

## SERVICE DE TELEALARME


### TARIF AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

- Frais d'installation et de dossier	gratuit
- Pile	gratuit
- Location du matériel et abonnement	26,30 €
- Médaillon supplémentaire	5,70 €
- Déclencheur de chutes	6,10 €
- Transmetteur GSM	8,20 €
- Montre contemporaine virtuelle	5,70 €
- Montre connectée géolocalisée	23,00 €
- Activation de la montre connectée	58,00 €
- Détecteur de fumée connecté	3,50 €
- Détecteur de gaz connecté	3,50 €
- Détecteur de monoxyde de carbone connecté	3,50 €
- Détecteur de fuite d'eau connectée	3.50 €
- Détecteur de mouvement connecté	3.50 €

### **Bénéficiaires ASPA**

- Frais d'installation et de dossier	gratuit
- Pile	gratuit
- Location du matériel et abonnement (forfait mensuel)	13,15 €
- Frais de réinstallation	gratuit

En cas de difficulté avec votre appareil, contacter :

Tunstall VITARIS  
 03.85.73.05.05

Code transmetteur : \_\_\_\_\_

Date d'effet | | | | | | | |

Heure de prise en compte | | | | h | | | |

## DEMANDE D'ABONNEMENT DE TELEASSISTANCE

### Informations concernant l'(les) abonné(s) :

1	2
NOM(S) : .....	NOM(S): .....
Prénom(s): .....	Prénom(s): .....
Date de Naissance : .....	Date de Naissance : .....

Adresse :

.....  
 .....

Code postal : 71100 ..... Ville : CHALON-SUR-SAONE

Accès au logement :  Maison  Appart Bât....Etage.....Porte .....Code d'entrée : .....

Téléphone : .....

### Observations complémentaires:

.....  
 .....

### Matériel commandé :

- Location de matériel et abonnement
- Déclencheur de chutes
- Transmetteur GSM
- Médaillon supplémentaire
- Montre contemporaine virtuelle
- Montre connectée géolocalisée
- Activation de la montre connectée
- Détecteur de fumée connecté
- Détecteur de gaz connecté
- Détecteur de monoxyde de carbone connecté
- Détecteur de fuite d'eau connectée
- Détecteur de mouvement connecté

### Test de fonctionnement :

Fréquence souhaitée de test automatique de contrôle (*permet de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil*) effectué par la société VITARIS.

- Au minimum une fois par semaine
- Au minimum une fois par mois

**Personnes à contacter en cas de déclenchement de l'appareil :**

1	2
NOM : ..... Prénom : ..... Qualité : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : ..... Disponibilité : 24 h sur 24 <input type="checkbox"/> Clés :           oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	NOM : ..... Prénom : ..... Qualité : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : ..... Disponibilité : 24 h sur 24 <input type="checkbox"/> Clés :           oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3	4
NOM : ..... Prénom : ..... Qualité : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : ..... Disponibilité : 24 h sur 24 <input type="checkbox"/> Clés :           oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	NOM : ..... Prénom : ..... Qualité : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : ..... Disponibilité : 24 h sur 24 <input type="checkbox"/> Clés :           oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Fait à Chalon-sur-Saône, le

L'(es) abonné(s) :

La Maison des Seniors :



